

---

# FEUILLE D'HIVER VILLETTOISE 2010

---

**QUELQUES INFORMATIONS SUR LES RÉALISATIONS EN COURS OU À VENIR.**

---

## BACS DE RAMASSAGE

---

Une nouvelle livraison de bacs est prévue pour le printemps. Préparez dès maintenant votre liste de commande, mais sans la confondre avec la liste pour le Père Noël...

Date limite de transmission en mairie fixée au 15 janvier 2011, précisez bien dans votre demande le type de bac demandé (Ordures Ménagères, Emballages Ménagers Recyclables ou Déchets Verts) et la taille (140 l ou 240 l). Les bacs EMR 240 l sont réservés aux familles de 6 personnes minimum; Une participation complémentaire pourra vous être demandée si vous ne correspondez pas à cette situation.

---

## CONTRAT RURAL

---

L'appel d'offres pour le marché concernant la première tranche du contrat rural a été lancé; il s'agit de la remise en état extérieur de l'église, avec en particulier la résolution des problèmes d'humidité des murs par la pose de gouttières.

---

## RUISELLEMENT

---

Un plan d'action concernant la lutte contre les ruissellements a été adopté; il comprend:

- des talus et rehausses de chemins pour rétention temporaire d'eau sur Arnouville-lès-Mantes et Villette en amont du ravin de Leuze, et la stabilisation des berges de celui-ci;
- des talus et zones de rétention temporaire d'eau au-dessus du chemin des Gaudines.
- des talus et zones de rétention temporaire d'eau pour protection de la zone de la rue et du chemin des Limons
- des talus et rehausses de chemins pour rétention temporaire d'eau le long de la départementale, dont une partie destinée à protéger uniquement la route est prise en charge par le seul département des Yvelines.
- une rehausse de chemin au niveau de la côte de Chavannes pour réduire les écoulements vers la rivière.

Ce plan sera mis en œuvre sur plusieurs années avec l'aide de subventions de la région Ile-de-France et du Conseil Général des Yvelines selon les capacités financières de la commune et après achat des terrains nécessaires ou convention d'utilisation.

## PONT DE L'ASCENSION

Très peu de réponses et peu d'opposition à ce pont. Heureusement, car la question a été posée en Conseil d'Ecole en fin d'année scolaire avant que nous ayons les réponses au sondage. Cela a été accepté car le mercredi travaillé en remplacement du vendredi se trouvant en fin des vacances de la Toussaint, le repos des enfants n'a pas été trop perturbé (bien que cette période soit assez fatigante) et leurs activités extérieures n'avaient pas repris ce jour-là; d'autre part, le mois de mai 2011 n'est pas surchargé de jours fériés pris sur la scolarité, ce supplément n'apparaît donc pas comme excessif.

## MAIRIE

Fermeture de la mairie du 3 au 7 janvier 2011.

## CAMBRIOLAGE

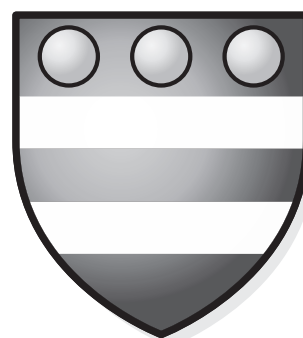
La gendarmerie de Guerville signale des cambriolages ou tentatives de cambriolages à Villette et dans les villages alentour; nous vous rappelons de prendre des mesures simples de protection:

- verrouillage des portes d'habitation et des véhicules,
- dissimulation des objets susceptibles d'être convoités,
- prévenir la gendarmerie en cas d'absence prolongée.

Les bureaux de la gendarmerie sont ouverts du lundi au samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00, et le dimanche et jours fériés de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 18 h 00.

**Téléphone : 01 30 42 39 58**

Ce numéro peut être joint 24h/24 ou on peut appeler le 17.



---

# LES RÉSULTATS DU SONDAGE

---

Un grand merci aux 23 familles pour leur participation au sondage concernant l'intercommunalité. Il ressort des réponses que 78 % des personnes participantes vont souvent faire leurs courses à Mantes ou environs, et les 22 % restant à Septeuil (ou Longnes ou Houdan). Toutefois, 57 % des personnes vont parfois à Septeuil, ce qui indique que 79 % sont concernées par cette destination qui est donc sensiblement utilisée par les Villettois. Pour Mantes, on arrive à 91 % avec les occasionnels.

Concernant les activités culturelles et sportives, 57 % des personnes vont souvent à Mantes, 17 % à Septeuil et 9 % ailleurs. 26 % vont parfois à Septeuil, et 22 % parfois à Mantes, ce qui donne 79 % concernées par Mantes et 43 % concernées par Septeuil.

Pour ce qui est des services de santé, 70 % pour Mantes et 30 % pour Septeuil en priorité, et un total concerné de 87 % pour Mantes et 35 % pour Septeuil.

Enfin, pour la scolarité, 65 % de concernés par Mantes et 26 % par d'autres destinations, y compris le primaire sur les communes du regroupement. Sur cet aspect, l'organisation des transports scolaires et les prédestinations par collège et lycée limitent beaucoup les possibilités de libre choix.

On peut conclure de ce sondage que la destination de Septeuil entre de façon significative dans la vie du village, et même de façon plus importante qu'à Mantes si on compare le résultat à la taille et à l'offre de services de chaque agglomération.

Il serait intéressant d'avoir le même type de sondage sur Septeuil pour avoir une vision de l'influence exercée par Mantes sur les comportements de ses habitants et les mettre en parallèle avec les nôtres, cela permettrait de relativiser les résultats.

## L'ORIENTATION COMMUNALE

Pour conclure, l'orientation de la municipalité se porte vers la CCPH car les problèmes de gestion courante du village sont plutôt du type rural que du type urbain qui concerne la CAMY; par ailleurs, différentes actions organisées par la CCPH (ruissellements, gestion scolaire...) permettraient une synergie avec les actions nécessaires au niveau communal.

Ces arguments seront développés à l'occasion d'une rencontre avec le sous-préfet et les présidents des deux intercommunalités concernées, rencontre prévue en novembre et malheureusement annulée, et que nous espérons voir reprogrammer par la préfecture le plus tôt possible en 2011.

---

# DU MOUVEMENT DANS L'ADMINISTRATION

---

**PRÉFECTURE:** Michel Jau, nouveau préfet, succède à Anne Boquet qui part en Région Bourgogne.

**REGROUPEMENT FISCAL:** À Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville, les trésoreries et les services des impôts se retrouvent au Centre des Finances Publiques, 1, place Jean Moulin à Mantes-la-Jolie.  
Horaires: 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00.

---

*M. le Maire, ses adjoints et conseillers  
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.*